

Fiche de renseignements nécessaire à la prise en charge administrative et financière des fonctionnaires stagiaires – session 2026

Division des Personnels
Enseignants

☐ 168 rue Caponière BP 46184 – 14061 CAEN Cedex

☐ 25 rue de Fontenelle – 76037 ROUEN Cedex 1

Affaire suivie par :

Ce dossier permettant la prise en charge de votre rémunération, dûment complété et contenant les pièces indiquées doit parvenir à la DPE par voie dématérialisée ou postale pour le 17 août 2026

Le procès-verbal d'installation devra être transmis dès le 31 août 2026, jour de la pré-rentree

Situation professionnelle au 1^{er} septembre

☐ Professeur agrégé ☐ Professeur certifié ☐ Professeur de lycée professionnel ☐ Professeur d'EPS

Discipline :

☐ Conseiller Principal d'Éducation

☐ Psychologue de l'Éducation Nationale

Établissement d'affectation :

État civil

Nom d'usage : Nom patronymique (nom de naissance) :

Prénom : Date de naissance : __ / __ / ____

Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : N° portable :

Adresse mail :

N° Sécurité Sociale : _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

☐ Reconnu bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☐ permis de conduire* A B C D E ☐ utilisez-vous les transports en commun* Oui / Non (*entourer la catégorie correspondante)

Joindre obligatoirement :

- 1 RIB
- 1 photocopie de la carte vitale
- 1 photocopie de la carte d'identité nationales
- 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (la demande doit être faite auprès de votre mairie de naissance ou par internet – Pour les demandes d'acte de naissance à l'étranger, le ministère des affaires étrangères propose un service de demande en ligne)

Situation professionnelle antérieure

Dernier emploi exercé :

Jusqu'à quelle date :

Quotité d'exercice :

Lieu d'exercice :

Si vous avez déjà exercé dans la fonction publique :

- Préciser l'administration :

Situation familiale

☐ Célibataire ☐ Marié(e)* ☐ Pacsé(e)* ☐ En concubinage ☐ Séparée(e)* ☐ Divorcé(e)* ☐ Veuf(ve)*				
Depuis le * :			*joindre justificatif	
Renseignements concernant votre conjoint(e) :				
Nom d'usage :			Prénom :	
Nom patronymique (1) :				
Date et lieu de naissance : / / à				
Profession :			Secteur d'activité :	
Employeur :				
Enfants à charge :				
Nom et prénom	Date de naissance	Lien de parenté (2)	Situation scolaire, apprentissage...	Vit-il avec vous ?
				Oui Non

Enfant handicapé ☐ Oui ☐ Non Taux d'invalidité / _ _ _ / % (joindre attestation MDPH)

Joindre obligatoirement :

- ✓ 1 photocopie du livret de famille
- ✓ 1 attestation de non versement du SFT de l'employeur de votre conjoint
- ✓ 1 attestation de paiement de votre CAF
- ✓ 1 certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage pour les enfants de 16 à 20 ans
- ✓ 1 copie du jugement de garde pour les enfants de parents séparés

(1) Nom de naissance
(2) Légitime, adopté, recueilli, confié,

Situation militaire

☐ Service national* effectué du _ _ / _ _ / _ _ _ _ au _ _ / _ _ / _ _ _ _ ☐ Exempté ☐ Réformé
Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD)* effectuée du au
Journée défense et citoyenneté (JDC)* effectuée du au
*Joindre justificatif

Situation particulière

*Dans le cadre de l'application de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, veuillez joindre à cette notice **une pièce justificative** si vous vous trouvez dans l'une des situations particulières :*

Travailleur reconnu handicapé par la MDPH ; victime d'accident du travail ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaire d'une rente ; bénéficiaire d'une allocation temporaire d'invalidité ; titulaire d'une pension d'invalidité ; titulaire d'une pension militaire d'invalidité ; veuve de guerre ; orphelin de guerre ; mère dont le père ou l'enfant est décédé suite à un service de guerre ; femme d'invalidité interné pour aliénation mentale imputable à un service de guerre ; titulaire d'une allocation ou d'une rente d'invalidité relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires.

Diplômes - admissions - admissibilités concours

Diplômes et VAE

Nature des titres	Date d'obtention
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __

Joindre obligatoirement : 1 photocopie des 2 derniers diplômes obtenus

Admissions - admissibilités concours

Libellé concours	Date d'obtention
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __
.....	__ / __ / __

Grades

appel des grades successivement occupés y compris autres administrations.

Grade/discipline	Administration	Stagiairisation	Titularisation
.....		__ / __ / __	__ / __ / __
.....		__ / __ / __	__ / __ / __
.....		__ / __ / __	__ / __ / __
.....		__ / __ / __	__ / __ / __

Déroulement de carrière

Affectation en centre de formation

Établissement	Période
.....	du __ / __ / __ au __ / __ / __
.....	du __ / __ / __ au __ / __ / __
.....	du __ / __ / __ au __ / __ / __

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à Madame la rectrice de la région académique Normandie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données qui vous concernent.

Conditions de diplôme pour être nommé(e) stagiaire au 1^{er} septembre 2026:

Arrêté du 9 septembre 2013 fixant les diplômes et les titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale.

- Les lauréats des concours externes de la **session 2026** et de la **session 2025** (en report de stage) doivent justifier **soit de leur inscription en L3 ou de leur inscription en M2 s'ils sont titulaires d'un M1 (concours Bac+3), soit de leur inscription en M2 s'ils sont titulaires d'un M1 ou de leur diplôme de master ou équivalent.**
- Les lauréats des concours internes doivent fournir la copie de **leur diplôme de licence ou équivalent.**
- Les lauréats d'un troisième concours doivent justifier d'une ou de plusieurs activités professionnelles effectuées sous contrat de droit privé pendant au moins 5 années.

Si tel n'est pas le cas, vous serez placé en report de stage par le Ministère pour l'année scolaire 2026-2027.

Le justificatif est à retourner dès connaissance de l'affectation en académie par voie dématérialisée (cf : annexe 1 - organigramme de la DPE) ou postale uniquement à la DPE du Rectorat correspondant à votre discipline :

Caen : 168 rue Caponière – BP 46184 – 14061 CAEN cedex

Rouen : 25 rue de Fontenelle 76037 ROUEN cedex

Dossier de prise en charge financière :

Vous devez impérativement compléter la fiche de renseignements (ci-jointe) et la retourner à la DPE ainsi que les éléments du dossier financier.

Il est impératif que ce dossier permettant la prise en charge de votre rémunération, dûment complété et contenant les pièces indiquées soit retourné par voie dématérialisée ou postale pour le 17 août 2026.

Le procès-verbal d'installation devra être transmis dès le 31 août 2026, jour de la pré-rentrée.